Janvier 2009

F

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-NEUVIÈME SESSION

Rome (Italie), 16-20 mars 2009

QUESTIONS À SOUMETTRE À L'ATTENTION DU COMITÉ DES FORÊTS À SA DIX-NEUVIÈME SESSION

A. Commissions régionales des forêts

Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA)

La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique a tenu sa seizième session à Khartoum (Soudan), du 18 au 21 février 2008, en conjonction avec la Commission des forêts pour le Proche-Orient. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Demandé à la FAO de renforcer son soutien aux pays en matière de gestion de la faune, et de renforcer son programme concernant la gestion de la faune et des aires protégées; de réviser le mandat et l'énoncé de mission du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.

- Demandé à la FAO et aux autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) de renforcer leur collaboration dans le domaine des forêts et des changements climatiques. Elle a invité la FAO à organiser des ateliers régionaux sur les forêts et les changements climatiques pour favoriser l'échange d'informations sur les évolutions récentes; pour échanger des expériences; pour faciliter la coopération régionale et sous régionale; et, tout en reconnaissant les différences entre régions, pour élaborer des approches et des positions unifiées (recommandations conjointes avec la CFPO).

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/K3931/f

- Demandé à la FAO d'aider les États Membres à mettre en œuvre des directives volontaires sur la gestion des feux (principes et actions stratégiques) et à élaborer des plans nationaux et régionaux de gestion des feux.

- Recommandé de poursuivre les études sur le rapport entre les ressources forestières et les ressources hydriques; d'encourager la gestion intégrée des eaux et des arbres, notamment en intégrant la foresterie dans les plans de gestion des bassins versants; de mettre en place des mécanismes innovants, notamment la rémunération des services rendus à l'environnement, en vue de garantir une gestion efficace et durable des eaux, des arbres et des forêts (même recommandation que la CFPO).

- Demandé à la FAO de soumettre son projet de *Stratégie pour les forêts* au Comité des forêts pour examen.

- La Commission pour l'Afrique et celle pour le Proche-Orient ont toutes deux demandé à la FAO d'accroître l'aide qu'elle accorde aux États Membres pour renforcer leurs capacités nationales de gestion des forêts, eu égard en particulier aux programmes forestiers nationaux et aux changements climatiques.

Commission des forêts pour le Proche-Orient (CFPO)

La Commission des forêts pour le Proche-Orient a tenu sa dix-huitième session à Khartoum (Soudan), du 18 au 21 février 2008, en conjonction avec la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Souligné l'importance des ressources herbagères et des parcours dans la région ainsi que leurs liens étroits avec les forêts. Demandé instamment à la FAO de modifier le titre et le mandat de la Commission pour l'étendre aux questions concernant les parcours, comme cela a été le cas pour la faune sauvage dans le cadre de la Commission des forêts pour l'Afrique.

- Prié instamment la FAO de réaliser une étude des politiques, législations et institutions forestières de la région, sur la base de laquelle il serait possible de venir en aide aux pays soucieux d'élaborer ou de mettre à jour leur législation et leurs politiques.

- Demandé à la FAO d'étudier l'importance économique, sociale et environnementale des forêts, des arbres hors forêts, des forêts urbaines, des oasis et autres écosystèmes particuliers.

- Recommandé que la FAO et les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) renforcent leur collaboration aux programmes intéressant la forêt et les changements climatiques (recommandations conjointes avec la CFFSA).

- Nombreux sont les pays qui ne disposent pas de politique ou de capacités suffisantes pour lutter efficacement contre les incendies de forêt, et notamment en matière de surveillance, d'alerte rapide, de mise en place de la capacité opérationnelle, de remise en état. Ils ont par conséquent recommandé que les communautés locales soient formées et entraînées à la gestion des incendies; que la coopération régionale soit encouragée, sous forme notamment de

l'élaboration de stratégies transfrontières; et que des approches intersectorielles soient adoptées aux niveaux local et national en matière de gestion intégrée des incendies.

- Recommandé que les liens entre ressources forestières et hydriques fassent l'objet d'études plus approfondies (même recommandation que la CFFSA).

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)

La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique a tenu sa vingt-deuxième session à Hanoï (Viet Nam), du 21 au 26 avril 2008, session qui a constitué le moment fort de la première Semaine Asie-Pacifique de la forêt. Parmi les questions à soumettre à l'attention du Comité des forêts, la Commission:

- Reconnaissant le souhait exprimé par le Comité que les commissions régionales des forêts de la FAO soient renforcées, a tenu à appeler l'attention du Comité sur la vitalité et le dynamisme de la CFAP, dont témoigne le grand nombre d'activités réalisées au cours des deux dernières années ainsi que l'organisation de la première Semaine Asie-Pacifique de la forêt.

- A appelé l'attention du Comité sur le grave problème des changements climatiques. Elle a souligné le besoin urgent de renforcer les capacités des pays de faire face aux problématiques complexes découlant des changements climatiques, faute de quoi certains pays pourraient ne pas être en mesure de tirer tout le parti de leur potentiel forestier à cette fin.

- Consciente que les politiques forestières convergent toujours plus sur le développement axé sur les personnes, a souligné le besoin de poursuivre les efforts au niveau de la communauté visant à renforcer la gestion des forêts et les initiatives forestières qui aident à réduire la pauvreté, notamment les activités de formation de formateurs.

- A appelé l'attention du Comité sur l'importance du respect de la législation forestière et sur les conséquences nuisibles des coupes illicites et du commerce y afférent.

- A appelé l'attention du Comité sur la prolifération des problèmes forestiers, qui obligent à repenser les fonctions et les structures des organismes forestiers. Elle a souligné que des mesures d'aide et de renforcement des capacités seront nécessaires pour mieux adapter les structures, les politiques et les fonctions des institutions aux nouveaux besoins et objectifs.

- A appelé l'attention du Comité sur l'importance de renforcer les éléments relatifs à l'évaluation des ressources forestières qui permettent de mieux évaluer les possibilités de gestion durable des forêts et a souligné qu'il restait nécessaire de renforcer les capacités en matière de surveillance et d'évaluation des ressources forestières.

- A souligné que l'organisation de la Semaine Asie-Pacifique de la forêt en conjonction avec la vingt-deuxième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique offrait une excellente occasion de promouvoir le dialogue régional sur les questions à l'ordre du jour de la prochaine session du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF). Elle a demandé au Comité d'examiner les modalités de participation des commissions forestières régionales à ce forum, à la lumière des mécanismes en place dans chacune des régions de la FAO.

Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN)

La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord a tenu sa vingt-troisième session à San Juan, à Porto Rico (États-Unis), du 9 au 13 juin 2008. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Recommandé que le Comité étudie les questions concernant les forêts et les changements climatiques, notamment le rôle des forêts et des arbres dans l'atténuation des changements climatiques, et la question plus cruciale encore de l'adaptation des écosystèmes forestiers aux changements climatiques. Elle a souligné l'importance des approches intégrées en ce qui concerne la surveillance, l'évaluation et la présentation des rapports sur les forces complexes liées aux changements climatiques qui ont une incidence sur les écosystèmes forestiers. Elle a demandé à la FAO de jouer le rôle de chef de file dans l'élaboration d'une terminologie, de normes et de méthodologies communes dans le cadre des évaluations des ressources forestières mondiales.

- Recommandé que le Comité examine les questions relatives aux forêts et aux ressources hydriques, en soulignant le rôle critique que jouent les forêts et les arbres pour ce qui est de la quantité et de la qualité des ressources en eau douce.

- Le Comité offre l'enceinte idéale pour examiner les changements relatifs au rôle des forêts dans le cadre général du secteur énergétique, compte tenu de l'importance croissante des bioénergies dans toutes les régions du monde.

- A soutenu vigoureusement la recommandation de l'Évaluation externe indépendante de la FAO en faveur du renforcement du secteur forestier dans le cadre de la réforme en cours de la FAO.

- A souligné l'importance du Comité comme lieu de partage d'informations et d'échange d'idées entre les régions. La Commission a demandé à la FAO de convoquer une réunion des représentants de toutes les commissions régionales des forêts en concomitance avec la session de mars 2009 du Comité. Elle a demandé à la FAO de continuer à convoquer le Comité directeur du Comité des forêts qui regroupe les présidents des six commissions forestières régionales, afin, notamment, de lui permettre de continuer à contribuer à l'élaboration de l'ordre du jour du Comité.

Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC)

La vingt-cinquième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Quito (Équateur), du 29 septembre au 3 octobre 2008. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- La Commission a exprimé ses graves préoccupations concernant l'impact dévastateur des récents ouragans sur Cuba et Haïti. La Commission a exprimé sa solidarité avec ces pays, gravement touchés par ces catastrophes qui ont causé des situations d'urgence sur le plan social, économique et environnemental et a recommandé que les gouvernements de la région et la FAO apportent tout le soutien possible à ces pays pour les aider à en atténuer les

conséquences négatives et leur permettre de remettre en état le couvert forestier et de rétablir des conditions de vie appropriées pour les communautés touchées.

- La Commission a souligné que le déboisement résultait d'un modèle de causalité complexe faisant intervenir notamment des intérêts sectoriels, économiques et sociaux débordant le cadre du secteur forestier, qui devaient être pris en compte. Elle a par conséquent recommandé que le Comité encourage la discussion de cette question au plus haut niveau au sein de la FAO afin qu'elle puisse être abordée de manière globale et sous tous les angles.

- La Commission a demandé que la FAO redouble d'efforts pour faciliter le dialogue entre les pays en vue de la prise en considération dans les comptes nationaux des biens et services produits par le secteur forestier.

- Certains délégués ont signalé leur préoccupation concernant les mécanismes qui pourraient être mis en œuvre pour aider les pays à réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, mécanismes qui risquent de ne pas être à la portée de tous et de causer des frustrations, comme dans le cas du mécanisme de développement propre pour les projets forestiers. Aussi la Commission a-t-elle demandé que la FAO contribue à ouvrir des voies d'accès simple à ces mécanismes et aide les pays à accéder aux nouvelles ressources consenties à ce titre pour les programmes ayant pour objet de réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD).

- La Commission a demandé à la FAO d'établir un programme de formation pour le renforcement des capacités dans le domaine des forêts et des changements climatiques.

- La Commission s'est félicitée de la présentation de ce point et a demandé que la FAO, en collaboration avec les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), soutienne les pays de la région en facilitant l'accès au financement pour leurs programmes forestiers.

Commission européenne des forêts (CEF)

La Commission européenne des forêts a tenu sa trente-quatrième session à Rome (Italie), du 21 au 24 octobre 2008, sous forme de session conjointe avec le Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, laquelle a constitué le moment fort de la première Semaine européenne de la forêt. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Outre le rôle fondamental que jouent les forêts dans l'atténuation des changements climatiques, la Commission a souligné qu'il importait de parvenir à une meilleure compréhension de l'impact des changements climatiques sur les forêts. L'importance de cette question ne se limite pas à l'Europe mais s'étend à toutes les régions du monde.

- Le recours croissant aux énergies renouvelables, y compris les bioénergies, aura de nombreuses répercussions sur les forêts du monde, et se traduira entre autres par une demande croissante de bois. Cette question est directement liée aux questions climatiques abordées ci-dessus.

- Les rapports entre les forêts et l'eau ont fait l'objet d'une étude approfondie du Comité en 2003; le moment est venu de traiter de nouveau cette question comme une priorité compte tenu de l'impact que les changements climatiques auront sur l'approvisionnement en eau à l'avenir et compte tenu également de la fréquence et de la gravité croissantes des sécheresses et des inondations de par le monde suite aux changements climatiques.

- Le secteur forestier ne peut être isolé du reste. Ce devrait être un axiome de base du Comité.

- La croissance continue des populations urbaines dans toutes les régions fait que l'interaction entre l'homme et la forêt s'intensifie. L'une des conséquences en est que les feux de forêts causent des problèmes de plus en plus graves dans les zones périurbaines. L'Europe du Sud est particulièrement concernée de même que de nombreuses autres régions du monde.

B. Organes statutaires techniques du secteur forestier

Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois

Le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois a tenu sa quarante-neuvième session à Bakubung (Afrique du Sud), le 10 juin 2008. Il a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Réaffirmé l'importance de renforcer davantage la coopération entre la FAO et le secteur privé par l'entremise du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois.

- Demandé à la FAO de travailler avec le Conseil international des associations forestières et du papier afin de promouvoir la contribution de la gestion durable des forêts à l'atténuation des changements climatiques.

- Demandé à la FAO de tenir le secteur privé informé des dernières analyses et prévisions sur l'évolution des rapports entre les biocarburants liquides, le bois et les fibres, et de leurs impacts sur les secteurs forestier et des produits forestiers.

- Demandé à la FAO de faciliter la participation du secteur privé au Partenariat mondial sur les bioénergies.

- Recommandé que la FAO analyse l'impact de l'activité des industries forestières sur la qualité de l'eau et sa disponibilité.

- Demandé à la FAO de développer son analyse de la contribution du secteur forestier au PIB, en tenant compte de sa contribution au bien-être des communautés et des personnes.

- Demandé à la FAO de faciliter la participation du secteur privé au Congrès forestier mondial de 2009.

Commission internationale du peuplier (CIP)

La Commission internationale du peuplier a tenu sa vingt-troisième session à Beijing (Chine), du 26 au 30 octobre 2008. Elle a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes et notamment:

- Recommandé de renforcer le transfert de ressources en matière de science, de politiques, de planification et de gestion, de connaissances et de technologies pour soutenir la mise en œuvre de la Phase I du projet parrainé par la FAO et l'Italie « Peupliers et saules au service de moyens d'existence et d'une utilisation des terres durables » dans les régions de l'Est méditerranéen et de l'Asie centrale ainsi que la préparation de la Phase II du projet.

- Recommandé de reconnaître l'Académie chinoise de sylviculture, l'Université de la forêt de Beijing, l'Université de la forêt de Nanjing, l'Administration d'État des forêts comme centres d'excellence internationaux en matière d'éducation, de formation et de vulgarisation à la sylviculture, et s'est félicitée de leur adhésion aux réseaux internationaux de transfert des connaissances et de technologies, en ce qui concerne plus particulièrement la recherche, le développement et la gestion des peupliers et des saules.

- Recommandé de soutenir les réseaux et les partenariats entre chercheurs, universitaires, décideurs, aménageurs et gestionnaires (acteurs du secteur privé et petits exploitants compris) pour aboutir à une gestion durable des ressources en peupliers et saules dans les forêts naturelles et plantées, des systèmes agroforestiers et des arbres hors forêts, ainsi qu'à une meilleure intégration de la foresterie et de l'agriculture dans des paysages plus diversifiés, en privilégiant les pays en développement.

Groupe d'experts des ressources génétiques forestières

Le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières a tenu sa quinzième session à Rome (Italie), du 9 au 11 décembre 2008. Il a décidé de soumettre à l'attention du Comité des forêts les questions suivantes notamment:

- Le Groupe d'experts a pris note du jalon important qu'a posé la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) à sa onzième session, en juin 2007, en donnant son approbation à la préparation d'un rapport sur la situation des ressources génétiques forestières dans le monde, qui sera présenté en 2013. Ce rapport contiendra un ensemble d'informations concrètes utiles pour le suivi à long terme et la communication régulière d'informations sur la situation relative aux ressources génétiques forestières et, surtout, pour l'application de programmes de gestion et conservation des ressources génétiques des forêts aux plans national, régional et mondial.
- Le Groupe, intégrant les apports des consultations régionales organisées en septembre et octobre 2008, a élaboré une proposition de contenu pour ce rapport sur les ressources génétiques forestières dans le monde et dressé une liste préliminaire d'études de référence thématiques pour fournir des informations utiles pour la préparation du rapport, pour présentation au Comité des forêts et à la CRGAA à leurs dix-neuvième et douzième sessions respectivement.
- Prenant note que les forêts et leur gestion durable jouent un rôle stratégique considérable dans l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement, le Groupe a souligné l'importance cruciale des ressources génétiques forestières à cet égard, faisant

valoir que c'est en elles que résident fondamentalement les possibilités de développement et d'adaptation permettant de répondre aux besoins et aux changements actuels et futurs, y compris le changement climatique. Pour répondre de manière appropriée à la demande formulée par les États Membres, le Groupe a recommandé de prêter toute l'attention nécessaire à la question des ressources génétiques forestières dans les programmes de la FAO, y compris les programmes qui abordent le changement climatique de pair avec les autres défis mondiaux, avec le soutien de la communauté internationale.